



## Association des Usagers de l' Eau de la Vallée du Tech

2, rue de la tour, lotissement Camp Marti 66110 Amélie-les-Bains / Palalda.

courriel : [ass.usagers.eau.tech@gmail.com](mailto:ass.usagers.eau.tech@gmail.com)

site : <http://association-usagers-eau-vallee-du-tech.org/>

### Qui sommes-nous ?

Notre association est implantée sur le bassin versant de la vallée du Tech qui réunit 42 communes et compte 60.000 habitants. Elle est née en 2005 dans le prolongement de comités locaux d'usagers de l'eau de six communes du Vallespir (partie haute et centrale de la vallée du Tech). Elle s'est développée lors de combats associatifs liés aux fins de contrats de délégation de six communes du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable dont le siège social est situé à Arles-sur-Tech.

Ces combats ont rencontré une résonance à l'échelle du département. Aujourd'hui, l'association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech fait partie des acteurs locaux importants de la question politique de l'eau. Elle est active dans les espaces de concertation publique traitant des problèmes liés à l'eau. Elle mène un travail pédagogique auprès de la jeunesse. Elle est liée avec la Fondation France Libertés par une convention de partenariat concernant l'éducation pédagogique des publics scolaires notamment. L'association intervient à l'échelle du bassin versant du Tech et à l'échelle départementale concernant le SPANC par exemple. Elle a participé à la création de la Coordination Rhône-Méditerranée des associations d'usagers de l'eau et est impliquée dans son développement régional.

L'association a pour but de permettre aux usagers de se réapproprier la gestion de l'eau. Elle lutte pour une participation directe des usagers dans la responsabilité de gestion des services publics de l'eau. L'association défend le droit d'accès à l'eau potable gratuite de 40 litres par jour et par personne.

## **Pourquoi nous ne voulons pas d'Aqua Domitia**

Pour nous, le projet Aqua Domitia est ce qu'on appelle une fausse bonne solution. En dépit des prétentions de ses auteurs, elle fait l'économie des questions de fond. Nous sommes persuadés que le projet Aqua Domitia, non seulement ne contribuera pas à soulager la pression sur la ressource en eau du Languedoc-Roussillon mais que, bien au contraire, il accélèrera sa dégradation générale. Voici en quelques mots ce que nous pensons du projet et comment nous voyons la question à l'eau, dans notre région aujourd'hui.

### **Qu'est-ce qu'Aqua Domitia selon nous ?**

Aqua Domitia est un de ces projets qu'on appelle pharaoniques car ils pèsent lourd sur l'économie et les équilibres sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Tout au long des débats de la procédure de concertation le concernant, le porteur du projet insiste pour dire que le « tuyau [ ] *n'ira pas là où il n'y a pas de demande* ». Il nous paraît utile de rappeler que le porteur du projet est bien obligé de faire surgir cette demande. Le Conseil Régional insiste sur le financement public du projet, reposant sur une dette de quinze à vingt ans, qui obligera les collectivités impliquées à créer des marchés afin de le rentabiliser. La situation économique et les restrictions budgétaires des collectivités locales les conduiront à privilégier le projet Aqua Domitia dont elles seront captives au détriment d'efforts d'économie d'eau ; mais surtout à abandonner progressivement leurs propres ressources locales. Il y a toutes les chances pour que, dans une période de crédit cher, Aqua Domitia paralyse toute autre initiative et en particulier l'entretien des réseaux existants et les pratiques élémentaires de la gestion de proximité.

Or dès aujourd'hui, ces pratiques élémentaires de gestion de la ressource en eau comme du réseau de distribution sont mises à mal. De manière générale, les rapports de la Cour des Comptes, du BRGM, du SDAGE du Languedoc-Roussillon, tout comme les travaux du SAGE de la Plaine du Roussillon ou du SIVU du Tech s'accordent sur le constat d'une dégradation avancée de la ressource, tant au plan qualitatif qu'au plan quantitatif.

Le taux de fuite des réseaux de distribution d'eau potable oscille entre 20 et 50 %. Les gaspilleurs de la ressource sont multiples à commencer par les collectivités locales. Les réseaux d'assainissement et de collecte des eaux grises sont dégradés, engendrant une pollution diffuse. La mise aux normes des stations d'épuration cumule les retards. L'impact sur l'eau de la poursuite d'une politique agricole intensive n'est jamais traité. Le 7 octobre 2010, lors de l'assemblée du SDAGE à Narbonne, le directeur de l'Agence de l'Eau de Montpellier, a admis que les objectifs de la directive cadre européenne concernant le bon état des masses d'eau ne seront pas atteints. Le rapport 2010 de la Cour des comptes rappelle que la police de l'eau est insuffisamment répressive, soulignant à quel point les effets négatifs de la privatisation de l'eau ont entravé l'action publique.

Aqua Domitia est l'instrument d'une politique agricole favorisant une minorité de gros producteurs tournée vers l'exportation au détriment d'une agriculture paysanne

orientée vers la bonne existence des habitants des territoires concernés. Aqua Domitia ne distribuera que là où elle passe. Elle distribuera surtout sur le littoral où se concentre (pas exclusivement mais surtout) une agriculture financière à exigence de rendements importants à court terme. Elle sera obligée de réserver ses efforts aux investissements du littoral au détriment d'autres formes et d'autres modes de production qui présentent quelques avantages avérés et quelques bénéfiques pour les gens, pour les sols et pour les générations lointaines. Derrière l'inégalité de traitement des modes de production, celle des habitants, des gens, des familles s'imposera.

Aqua Domitia est surtout au service d'une logique d'aménagement servant les intérêts de court terme d'opérateurs touristiques. Depuis plusieurs décennies, la classe politique locale se fait et se défait autour d'intérêts liés au foncier. Dans ce contexte, les questions d'intérêt général et de bien commun sont malmenées. De Bruxelles à Paris et Montpellier, on n'imagine pas d'autre destin pour le Languedoc-Roussillon qu'une terre de migration pour retraités ou vacanciers du littoral. L'attractivité de vastes espaces naturels encore peu touchés offre la perspective d'une Côte d'Azur bis.

Nous interprétons le projet Aqua Domitia comme l'argument majeur permettant de servir un projet économique du littoral réduit à cette perspective. L'économie foncière ignore toute forme d'intégration, de diversité, de pluralisme et de complémentarité dans les territoires du Languedoc-Roussillon. Elle est principalement tournée vers la mer, l'ensoleillement et les perspectives de la spéculation.

L'eau d'Aqua Domitia est empoisonnée. Sa décontamination est un casse-tête vraisemblablement cher. Le rapport de septembre 2011 du WWF fait état de 60.000 tonnes de pesticides employées par l'agriculture en France. Cent vingt mille molécules chimiques sont produites en Europe dont à peine 10 % sont étudiées quant à leurs effets sur la santé humaine et sur le milieu naturel. Le couloir rhodanien concentre quant à lui une bonne part de l'industrie chimique lyonnaise dont de nombreuses entreprises sont classées SEVESO. Elle draine les eaux de ruissellement d'une viticulture et arboriculture grandes dispensatrices de pesticides et d'engrais chimiques. Le Rhône est aussi le déversoir des eaux usées d'une vallée concentrant de denses zones urbanisées qui y déversent une forte densité de résidus médicamenteux et de métaux lourds et PCB. Le Rhône est affublé, au long de ses rives, d'une très forte capacité de production nucléaire, dispersant une pollution radioactive. La plupart de ces pollutions sont aujourd'hui épargnées aux eaux du Languedoc-Roussillon.

Ces pollutions ne manqueraient pas de s'incorporer dans le cycle de l'eau. Dans la perspective de la transformation de l'eau brute en eau potable telle qu'elle est envisagée à hauteur de 35 % du débit du tuyau, les systèmes de filtrations actuels les plus sophistiqués et les plus coûteux ne permettraient pas d'en finir avec l'essentiel des pollutions évoquées plus haut.

Enfin, le principe du tuyau s'oppose au concept de gestion des eaux par bassin versant. Il sape les principes fondateurs du travail des services de l'Etat en charge de l'eau. Aqua Domitia défie une longue tradition locale d'aménagement des territoires en prétendant développer la gestion centralisée et technique de la

ressource, au détriment d'une gestion partagée, locale, contrôlée par les citoyens selon les mécanismes d'une démocratie proche des citoyens. L'eau est une ressource rare, fragile et indispensable à la vie. Son partage entre des usages domestiques, agricoles, industriels, ludiques ou autres, sollicite le maintien d'équilibres sociaux, politiques et économiques sensibles. La dimension technique et le coût d'Aqua Domitia risque fort de survaloriser la parole technique au détriment d'autres paroles et en particulier de l'expression démocratique invitée à accepter les solutions hyper-technicistes comme d'évidentes nécessités. Comme en ce qui concerne la gestion de l'énergie, le risque est grand d'une autorité démesurée des représentants de la technique, tentés d'imposer leur point de vue par une croyance dans les vertus absolues de cette dernière.

Le projet Aqua Domitia se situe dans le contexte d'une crise du mode de gestion de l'eau, presque en totalité sous gestion déléguée au secteur privé. L'emprise du privé au travers du concept de partenariat public-privé dispose d'un tel crédit idéologique adossé à un discours technique péremptoire que même certains services publics de l'eau gérés en régie ont du mal à s'abstraire de ce modèle dominant. Ils ne parviennent ni à mettre en cause les usages de l'eau, ni à discuter des modes de gestion et les technologies. Cette difficulté à entrevoir un autre paradigme tient beaucoup à ce que la recherche scientifique, technologique ainsi que la formation professionnelle sont monopolisées par les multinationales de l'eau.

## **Ce que nous suggérons, ce pourquoi nous nous battons**

Nous nous battons d'abord pour que la gestion de la ressource en eau qui est un bien collectif soit soumise aux principes de la démocratie qui veulent qu'il appartienne aux citoyens d'un pays, d'une région, d'une vallée, d'orienter des choix politiques portant sur des questions importantes et de contrôler l'application de ces choix. C'est pourquoi il nous semble que le débat public engagé sur la question d'Aqua Domitia est fort insuffisant. Il arrive après que le projet ait été largement décidé, ne laissant que fort peu d'espace à des inflexions ou des rectifications, en tout cas pas son élimination. Il se propose seulement de tenir compte des avis des citoyens ou des associations et entreprises, dans la mesure où il pourra le faire. Il s'engage donc à partir de ce projet, obligeant à se référer à ses données techniques au lieu de s'engager à partir du problème politique général qui est de choisir les modalités de partage et de gestion d'une ressource collective.

Nous considérons que les citoyens ordinaires sont tout à fait à même de comprendre les questions posées par la gestion de l'eau et d'y apporter des solutions pratiques, intelligentes, efficaces et généreuses. Que ces mêmes citoyens aidés et soutenus par des techniciens (autres que ceux qui appartiennent aux entreprises de l'eau) et par leurs élus (à condition qu'ils restent indépendants de ces mêmes entreprises), peuvent se prononcer sur les orientations concernant la gestion de l'eau et contrôler la mise en œuvre de ces orientations.

Nous considérons que pour ce qui concerne les logiques de partage et d'équité de la ressource eau, l'échelle territoriale appropriée est certainement de niveau national ou international. Mais que, pour ce qui tient à la nature de la ressource, aux formes de ses manifestations, à ses usages, à son partage sur place, l'espace pertinent est

le bassin versant. La gestion de l'eau est d'une grande sensibilité qui demande une connaissance fine des caractères locaux. Elle sollicite la connaissance précise de la qualité, des usages, des arguments de partage, de la gestion des équipements, des effets culturels et sociaux, des dispositifs de régulations mis en place au cours de siècles et de millénaires. Elle demande une connaissance approfondie et de longue date des relations des humains, des sols, des nappes aquifères et des espèces vivantes.

Nous pensons que le territoire du Languedoc-roussillon en général et le bassin versant de la vallée du Tech ont d'autres vocations et potentialités que le tourisme et l'agriculture intensive ; vocations et potentialités qui répondent aux besoins d'aujourd'hui, en particulier le développement d'une polyculture agrobiologique. La polyculture moderne peut se présenter comme garante de la gestion équilibrée des espaces naturels (La France importe 60% de sa consommation alimentaire en production biologique). D'autres formes de tourisme sont possibles, plus attentives à leur impact sur le territoire, mieux intégratrices des existences locales que celles qui ont cours.

Nous considérons que l'eau est une ressource rare, dont l'accès est fragile et qui demande des précautions importantes et le respect d'équilibres sensibles. En Languedoc-Roussillon, les deux priorités urgentes d'aujourd'hui sont de reconsidérer l'ensemble des usages de l'eau et de réduire les fuites dans les réseaux. Aujourd'hui, l'usager du Languedoc-Roussillon consomme en moyenne 166 litres d'eau potable par jour. On ne peut accepter comme inéluctable une croissance de la consommation qui nous conduirait aux 400 litres par jour et par habitant des Etats-Unis. Il nous paraît indispensable de nous orienter vers la maîtrise de la consommation d'eau.

Nous savons maintenant que le traitement de la pollution est considérablement plus cher que sa prévention ( 2,5 fois celui de la prévention). Il faut nous engager dans des politiques publiques qui se donnent les moyens de réduire à la source des pollutions et non de corriger leurs effets.

Les Pyrénées Orientales et la vallée du Tech en particulier sont dotées d'un réseau de canaux de grande qualité. Cette richesse est le fruit d'une longue tradition de gestion partagée et raisonnée. Au début du XXème siècle on recensait 5.000 kms de canaux. Aujourd'hui il en demeure encore en fonctionnement 3.000 kms qui irriguent 20.000 hectares répondant principalement aux besoins de l'arboriculture et du maraîchage qui se diversifient dans ses usages péri-urbains. Ces canaux sont gérés par 250 Associations syndicales d'usagers, dites ASA. Au-delà de ses premières fonctions, indirectement, les réseaux de canaux d'arrosage jouent un rôle dans la recharge des nappes phréatiques et contribuent à enrichir la biodiversité de la faune et de la flore en créant des micro- écosystèmes. Sur cet aspect scientifique, nous sommes prêts, nous aussi à nous engager dans les débats. Depuis plusieurs années maintenant, les politiques publiques délaissent l'entretien de ce patrimoine.

## **En conclusion**

En somme, nous considérons que le risque d'Aqua Domitia est le même qu'on retrouve dans le domaine énergétique avec le choix du tout électrique, dans le

domaine ferroviaire par le choix du réseau en étoile à partir de Paris, dans le domaine urbain par le choix des grands ensemble, etc., une habitude française de confier aux ingénieurs d'opérateurs géants le soin de concevoir et de mettre en place des politiques publiques à la place des populations et à la place des responsables politiques. Quitte à ce que ces ingénieurs aient la charge de convaincre les élus et d'amuser les associations. Cette pratique de la politique hors sol a fait la preuve de ses défauts lors de chaque tentative. Mais aujourd'hui, il est question d'une ressource indispensable à la vie. En France, 80 % des réseaux d'eau potable sont gérés par des entreprises privées, contre 20 % dans le reste du monde. C'est un risque considérable pris sur la ressource. Nous ne faisons que reprendre à notre compte l'immémoriale exigence démocratique. La multitude populaire peut s'entourer des conseils des techniciens, elle peut confier à des élus le soin d'assurer dans la durée les projets qu'elle conçoit. Mais c'est à elle, selon des modalités à chaque fois renouvelables de la démocratie, qu'il appartient de prendre les décisions importantes qui la concernent. Nous ne voulons pas collaborer à une procédure de concertation, nous voulons décider de notre destin. Ce n'est pas la même chose.